

Compte-rendu de la réunion Conseil de l'UFR de Physique, en date du 19 Juin 2012.

Présents :

Marc Apfel, Julien Browaeys, Pascal David, Sara Ducci, François Gallet, Catherine Jacquard, Jérôme Jovet, Antoine Kouchner, Vincent Repain, Philippe Schwemling, Céline Moreau, Sylvain Chaty, Mourad Cherif, Bruno Andreotti, Laurent Ménard arrive en cours de séance.

Représentés : Agnès Maître par Philippe Schwemling, Anne Anthore par Julien Browaeys.

Invités : Yannick Giraud-Héraud, Chantal Hubert, Francis Richard, Maximilien Cazayous, Sylvie Hénon et Gérard Rousset arrivent en cours de séance.

François Gallet est président de séance, Vincent Repain est secrétaire de séance.

-Adoption du procès-verbal du conseil du 31 Mai 2012 (14 pour, 1 abstention). François Gallet présente la liste des GETs pour avis du conseil d'UFR (liste annexée au PV)

-Adoption de l'augmentation de 10% du tarif de la formation professionnelle en rhéologie (responsable A. Ponton) (à l'unanimité).

-Validation de l'année de stage des jeunes Maîtres de Conférences 2011. F. Gallet lit les rapports sur M. Amanti, M. Reffay, A. Petiteau, N. Decamp. J. Browaeys demande un rapport sur l'enseignement au même titre que celui sur la recherche. F. Gallet propose d'organiser une journée des nouveaux entrants à l'UFR durant laquelle chacun se verra proposer un tuteur pour le conseiller au cours de sa première année à l'UFR. Adoption de ces validations à l'unanimité.

-Présentation de la nouvelle version de la maquette de Licence. Le total des services que cela représente pour l'UFR en Licence de Physique est d'environ 14000h. Il est à noter que 2700h supplémentaires sont enseignées hors de la Licence de Physique. Globalement, le coût en service de cette nouvelle maquette est similaire à celui de la maquette actuelle. A la rentrée prochaine, les réductions budgétaires vont diminuer la capacité de service de 1200h, ce qui va compliquer la gestion de la foire aux enseignements. F. Gallet fait remarquer qu'il y a de l'argent pour des heures complémentaires mais qu'il est difficile de trouver des enseignants. B. Andreotti rappelle une promesse de V. Berger de pouvoir utiliser l'argent des heures complémentaires pour créer directement des contrats de monitorat. Il faut se renseigner pour savoir si cela est effectivement possible. M. Cazayous note que cela fait perdre une partie de la somme en charges salariales et ne résout donc pas complètement le problème du sur-service d'enseignement.

Adoption de la maquette à 16 voix pour, 1 abstention.

-Présentation de la maquette de Master par S. Hénon. Jean-Marie Rifflet, VP CEVU, a indiqué qu'il n'y aurait qu'une seule mention de Physique pour le PRES : 'Physique et

Applications' déclinée en deux pôles pédagogiques, 'Physique et Applications' à Villetaneuse et 'Physique Fondamentale et Appliquée' à Paris Diderot. J.M. Rifflet a refusé la demande de l'UFR de garder la mention 'Physique Fondamentale et Sciences pour l'Ingénieur'. La maquette sera tout de même envoyée avec cette dernière mention. En M1, le premier semestre sera commun pour tous les étudiants, et au deuxième semestre il sera proposé un large choix d'options qui préfigurent les spécialités en M2. La mention 'Ingénierie Physique des Energies' sort de la mention de Physique pour rejoindre 'Approches interdisciplinaires des énergies de demain'. Le changement principal par rapport à l'ancienne maquette est la spécialité 'Systèmes Biologiques et concepts physiques' qui vient d'une fusion avec une spécialité de Paris 6. Le coût de service des M2 est de 4300h (identique à l'ancienne maquette), et de 2500h pour le M1(en baisse de 500h). Le Master enseignement et l'EIDD représentent 900h. Une centaine d'étudiants par an s'inscrivent en M1 et sensiblement le même nombre en M2. Adoption de la maquette Master à l'unanimité.

-Présentation d'un projet de Master 2 'Espace et Applications' avec l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (Vietnam) par G. Rousset. Un accord intergouvernemental et un consortium de 57 universités Françaises participe au développement de cette nouvelle université créé en 2009. Suite à la volonté du Vietnam de s'impliquer dans le spatial, un projet initié au sein du campus spatial est de créer un M1 et M2 pro et recherche dans ce domaine. L'objectif est de former puis de recruter 200 ingénieurs pour un centre spatial au Vietnam d'ici 2020. D'ici trois ans, 30% des enseignements seront assurés le Vietnam (10% au début). Flux attendu vers 2015 : 50 étudiants en M1 et 60 en M2. Les propositions d'enseignements sont basées sur celles de l'EIDD, du M2 OSAE, et en STEP du M2 Télédétection et techniques spatiales. La maquette a été déposée au CNESER en Mai 2012. Le coût de cette maquette représente 140h en M1. Il est proposé que la moitié des heures soient comptées dans le service des enseignants, l'autre moitié étant en bénévolat. En outre les voyages seront payés par le BRI, les séjours par le Vietnam. L'Université propose de compenser les services faits par autant d'heures complémentaires versées à l'UFR. B. Andreotti propose plutôt que l'on récupère des supports de monitorat à la place. Avis favorable du conseil sous condition que les services faits soient compensés en services statutaires (monitorat, ATER...). Vote : 1 contre, 3 abstentions, 13 pour.

-Discussion sur les classements des demandes d'avancement. Le principal point discuté est le classement PR1, en particulier la question du classement éventuel de D. Schmaus, au bénéfice de l'âge et de l'implication dans l'UFR. Il est rappelé que celui-ci a déjà été classé deux fois premier (2009 et 2010) suivi à chaque fois d'un refus de sa promotion par le CAFR.

Vote sur les classements proposés par la CSAC :

Promotion MCF HC (12 pour, 2 contre, 2 abstentions.) :

1. I. Boucenna
2. J. Maftoul

Promotion PRCE2 : pas de candidat classé (10 pour, 2 contre, 4 abstentions).

Promotion PRCE1 (12 pour, 2 contre, 2 abstentions) :

1. G. Rousset
2. T. Patzak

Promotion PR1, 6 pour, 4 contre, 6 abstentions.

1. S. Ducci
2. S. Mei
3. P. Lafarge

- Discussion sur les demandes de postes 2013

MCF : 6 supports vacants (D. Steer, S. Charnoz, A. Asnacios, M. Cazayous, J. Maftoul, D. Bartolo), PR : 2 supports (J.P. Gazeau, G. Smoot) + 1 support gelé en cosmologie et instrumentation (demande de l'Université d'un concours ouvert). IR : 1 support (Durussel, MSC).

C. Hubert mentionne le taux de réussite nul cette année aux concours BIATOSS à l'UFR. En conséquence, l'UFR demandera le renouvellement des trois CDD (A. Di Palma, C. Bruyere, S. Ghliwach) en attendant leur titularisation dans l'avenir.

Classement des postes du CS : Y. Giraud-Héraud présente ce classement en expliquant rapidement quelles sont les demandes qui sont ressorties des discussions. Pour les PR, 1 : instrumentation en cosmologie, 2 : physique non linéaire (MSC-LPS-PMMH), un poste 46-3 devant être éventuellement interclassé. Le poste gelé 2011 n'a pas été explicitement redemandé par APC mais discuté en CS. Le profil a été élargi par le CS pour satisfaire la demande de l'Université d'avoir des profils et viviers larges. Pour les MCF, l'objectif est de mettre en avant des demandes conjointes et/ou des thèmes scientifiques communs : 1 : cosmologie (LUTH), 2 : expérimentateur en matière condensée (MPQ), 3 : imagerie acoustique (Institut Langevin), 4 : phénoménologie en astrophysique (APC), 5 : spectroscopie térahertz (LPA), 6 : expérimentateur en physique des particules (LPNHE).

P. David insiste sur la situation de l'équipe P7 du LPNHE qui n'a eu que deux embauches en 10 ans avec plusieurs départs à la retraite prévus (Dedonder, Vanucci...). Une discussion animée s'ensuit sur l'avenir des relations entre le LPNHE et l'UFR. B. Andreotti propose de s'engager à classer en priorité un poste pour le LPNHE l'année prochaine, pour garantir la pérennité des liens entre l'UFR et le LPNHE, autour de la physique des hautes énergies sur accélérateur. Adoption à l'unanimité de cette proposition.

Poste 46-3 : six personnes ont présenté leur dossier à la CSAC. Proposition de la CSAC d'ouvrir un profil large sur la section 28, sur lequel il existe un vivier important de candidats de très bon niveau à l'UFR. La CSAC fournit deux propositions de profils, assez semblable. Le conseil fait la synthèse de ces deux profils en le rendant le plus large possible pour que tous les candidats éligibles puissent se présenter.

Demande de BIATOSS : poste AI pour la gestion informatique, mutualisé entre MPQ, MSC, et l'UFR (création d'un pôle informatique sous la responsabilité de F.O. Lacaisse). Indépendamment du classement, demande de remise au concours d'un poste pour A. Di Palma.

Proposition de classement :

- 1-PR instrumentation en cosmologie APC
- 2-PR physique non linéaire MSC/LPS/PMMH
- 3-PR 46-3 Matière Condensée UFR
- 4-AI gestion informatique MPQ/UFR
- 5-MCF cosmologie LUTH
- 6-MCF expérimentateur MPQ
- 7-MCF imagerie acoustique IL
- 8-MCF phénoménologie en astro APC
- 9-MCF spectroscopie térahertz LPA
- 10-MCF physique des particules LPNHE
- 11-AI support logiciel APC
- 12-PR expérimentateur et/ou théoricien MPQ
- 13-PR détection matière sombre APC
- 14-MCF évolution des galaxies GEPI
- 15-MCF systèmes moléculaires complexes MSC

Adoption de ce classement, 13 voix pour, 4 abstentions.

Il est à noter une procédure particulière pour une demande d'échange de postes entre L. Doyenette qui veut aller à Montpellier et A. Callan-Jones qui veut venir à MSC. Cette demande est non-classée et sera présentée comme un cas à part à la commission des postes.

Avis de l'UFR sur les demandes de postes du LIED.

MCF : modifier le profil pour inclure des techniques plus modernes en physique.

- Discussion sur les quatre motions du CENS concernant la baisse du nombre des supports contractuels, la nouvelle directive de la commission des postes sur le soutien prioritaire aux laboratoires en tutelle principale, la réduction des Primes de Charges Administratives, la non-augmentation du service d'enseignement pour l'EIDD sans recrutement de postes associés. Adoption de la première et troisième motion à l'unanimité (ci-dessous). Il est décidé de prendre plus de temps pour discuter des deux autres motions.

Motion 1 : Le Conseil de l'UFR de Physique s'alarme de la diminution des supports d'enseignants contractuels, ce qui, à l'UFR de physique, affectera principalement l'embauche de moniteurs. Une telle coupe, qui représente 1000h équivalent TD, entraînera un désengagement des enseignements où ces moniteurs sont prédominants, comme PACES et OBI. Elle impactera également l'avenir de nos doctorants qui, sans expérience d'enseignement, ne pourront constituer un dossier enseignement leur permettant de réussir les concours de recrutements de l'enseignement supérieur.

Motion 2 : Le Conseil de l'UFR de Physique suggère que les PCA soient réduite significativement pour soutenir l'effort financier collectif.

A 14h10, les points à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.